



Licenciement du personnel en reprenant un font de commerce

Par juri_old

bonjour je reprend un font de commerce en cogerece cette entreprise comprend deux salariés pour une raison economique je souhaite licencier une personne ce travail sera repris par mon collegue cette personne a un leger andicape qui doit la licencier moi ou l' ancien employeur

merci d'avance